

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle adopte le budget 2023

Mont-Laurier, le 24 novembre 2022 – **Le 23 novembre dernier, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté son budget pour l'année 2023, totalisant un montant de 11 744 010 \$, dont 3 575 974 \$ sont à la charge des 17 municipalités via les quotes-parts et 8 168 036 \$ financés par différents services rendus et programmes gouvernementaux.**

En lien avec le projet Brancher Antoine-Labelle, une quote-part au montant de 1 714 811 \$, pour l'année 2023, sera répartie à l'ensemble des villes et municipalités. Les sommes ainsi prélevées via cette quote-part serviront au remboursement du règlement d'emprunt.

Pour l'année 2023, les quotes-parts totales des municipalités subissent une augmentation de 8,73 %, incluant l'augmentation des quotes-parts destinées au Centre local de développement d'Antoine-Labelle (CLDAL) exposée ci-dessous. La participation financière à ces quotes-parts totales attribuable à chaque municipalité varie selon sa richesse foncière. Ainsi, le taux d'augmentation pour 2023 est supérieur au taux moyen d'augmentation des cinq dernières années. Ceci s'explique d'abord par la hausse importante de l'indice du prix à la consommation (IPC) pour l'année 2022. Cette augmentation s'explique également par le coût de nouveaux outils informatiques requis ainsi que le coût des licences associées à ces nouveaux outils, comme à ceux déjà en place, notamment par l'informatisation et l'accroissement de services en ligne via les nouveaux outils Web. De plus, l'augmentation est occasionnée par l'ajustement des salaires des ressources humaines et de la rémunération des élus en raison de l'inflation. Cette dernière impacte également certains contrats et postes budgétaires de la MRCAL, notamment les assurances.

Il est toutefois à noter que sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts, soit 0,0597 \$ du 100 \$ d'évaluation, est moindre qu'en 2022 et représente une diminution de près de 4%. La MRCAL assure également le maintien de certains postes budgétaires, et ce, malgré l'augmentation du coût de nombreuses fournitures et services. Ce maintien s'explique par l'adoption de nouvelles méthodes de travail et certains efforts réalisés par l'organisation.

La MRCAL a augmenté certaines contributions au CLD d'Antoine-Labelle, afin de contribuer au maintien du fonctionnement de l'organisation. Ainsi, un montant de 439 910 \$ via les quotes-parts ainsi qu'un montant de 313 945 \$ à même son enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ont été prévues au budget. Ces sommes tiennent compte d'une augmentation de 5%. Aussi, un montant de 169 190 \$ provenant des quotes-parts de la MRC sera remis au CLD pour la réalisation de son mandat de promotion touristique. Des sommes de 67 000 \$ pour les bureaux d'accueil touristique et 80 000 \$ afin de prioriser des actions pour le développement économique de la région, suivant l'exercice de planification Synergie 17-21 sont quant à elles puisées à même l'enveloppe du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR) du MAMH. Également, le CLD recevra de la MRCAL une somme de

200 000\$ pour la réalisation du mandat Accès Entreprise Québec et 26 520 \$ pour la coordination du projet Signature et innovation de la MRCAL provenant de l'entente Fonds régions et ruralité – Volet 3 (FRR) du MAMH. Les montants versés au CLD en provenance des quotes-parts représentent 17,03 % des quotes-parts totales 2023 de la MRCAL.

Notons que la richesse foncière de la MRC d'Antoine-Labelle totalise 5 987 519 936 \$ pour l'année 2023 comparativement à 5 295 430 672 \$ en 2022, soit une augmentation de 13 % causée en grande partie par la révision et la rééquilibrage des rôles de la ville de Rivière-Rouge, des municipalités de Notre-Dame-de-Pontmain, La Macaza, Lac Saguay, Ferme-Neuve, Lac-Saint-Paul, Sainte-Anne-du-Lac et des territoires non municipalisés.

Le budget 2023 de la MRC d'Antoine-Labelle, via le FRR – Volet 2 du MAMH destiné entre autres à soutenir les MRC dans leur champ de compétences et leur développement, permettra également de maintenir et bonifier le soutien de certains créneaux, tels que les parcs régionaux, le parc linéaire le P'tit Train du Nord, dont plusieurs interventions sont prévues en 2023 pour améliorer l'infrastructure, la culture, le patrimoine immobilier, l'agriculture par la révision du PDZA, ainsi que de nombreux autres dossiers de développement régional. Ces projets feront l'objet de la planification 2023 prévue à l'hiver.

Soulignons également que l'adoption du budget de la MRCAL permettra la réalisation de projets financés par différents fonds ou programmes pour lesquels la MRCAL a adhéré, dans le but de mener des projets porteurs et favorables au développement de la région. Parmi ces projets, il y a notamment le déploiement de la phase 2 du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques visant à identifier les mesures d'adaptation à mettre en œuvre, la réalisation d'une cartographie des milieux humides, le développement de projets pour et par les jeunes dans le cadre du comité jeunesse AD_Vision et plus encore. Des ententes sectorielles permettant aussi l'élaboration de nombreux projets porteurs, par exemple, l'entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) visant la mise en œuvre d'actions pour favoriser le secteur agroalimentaire, sont également prévues à ce budget.

Territoires non organisés

En ce qui concerne l'adoption du budget pour les territoires non organisés (TNO) pour l'année 2023, celui-ci présente une augmentation globale des dépenses de 6,06 %. Ces augmentations sont justifiées par l'accroissement des services rendus par la MRC en matière d'aménagement du territoire, d'administration et en sécurité civile. Le taux de la taxe foncière générale sera augmenté de 0,0122 \$ par 100 \$ d'évaluation, pour être amené à 0,43957 \$ par 100 \$ d'évaluation.

- 30 -

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca